

RF
Préfecture d'Auxerre

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/05/2023
089-200067080-20230511-DE_2023_069-DE



PROJET PÉDAGOGIQUE

**Centre de loisirs
De CHABLIS**

EXTRASCOLAIRE et MERCREDIS

SOMMAIRE

Préambule

1 Présentation de l'organisateur et contexte éducatif

1-1 La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs

1-2 La démarche éducative

2 Le centre de loisirs de Chablis

2-1 Fiche signalétique

Dénomination/Organisation/Locaux

2-2 Publics

2-3 L'enfant porteur de handicap

2-4 L'équipe pédagogique

Organigramme, rôle et missions

. *La direction*

. *Les animateurs/Les animateurs stagiaires*

2-5 La Journée type

2-6 Communication aux familles

3 Les orientations Pédagogiques et évaluations

3-1 Les Orientations

. *Objectifs pédagogiques*

. *Objectifs opérationnels*

. *Moyens*

. *Fréquences*

3-2 La démarche pédagogique dans la vie quotidienne

. *Règles de vie*

. *L'enfant acteur de ses loisirs*

. *L'autonomie / Responsabilités*

. *Respect des rythmes*

3-3 Les activités

. *Activités formelles*

. *Activités informelles*

3-4 Les sorties et les camps

Annexe

1 Réunion d'équipe, préparation et évaluation

2 Fiche activités

3 Responsabilité des équipes

4 Règles d'hygiène en cuisine

Préambule

Le centre de loisirs a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace récréatif et éducatif.

C'est un lieu de socialisation, d'apprentissage et d'épanouissement. L'enfant doit s'y sentir en sécurité, y créer ses repères dans le temps, dans l'espace et dans ses relations.

Le projet pédagogique est un document qui reflète ses modalités d'accueil. Il est un outil permettant aux animateurs de donner du sens aux activités qu'ils proposent et d'expliquer aux familles la démarche de coéducation et l'orientation des politiques éducatives du territoire.

1 Présentation de l'organisateur et contexte éducatif

1-1 La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs

La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs compte 36 communes dans la région Bourgogne Franche Comté et plus précisément dans le département de l'Yonne.

Créée en 2017, elle est issue de la fusion de deux Communautés de communes : CC du Pays Chablisien et CC Entre Cure et Yonne.

La 3CVT c'est :

- 36 communes (voir carte ci-dessous)
- 15769 habitants
- 3 Bourgs centre que sont : Chablis (2300 habitants), Ligny le Châtel (1340 habitants) et Vermenton (1391 habitants)

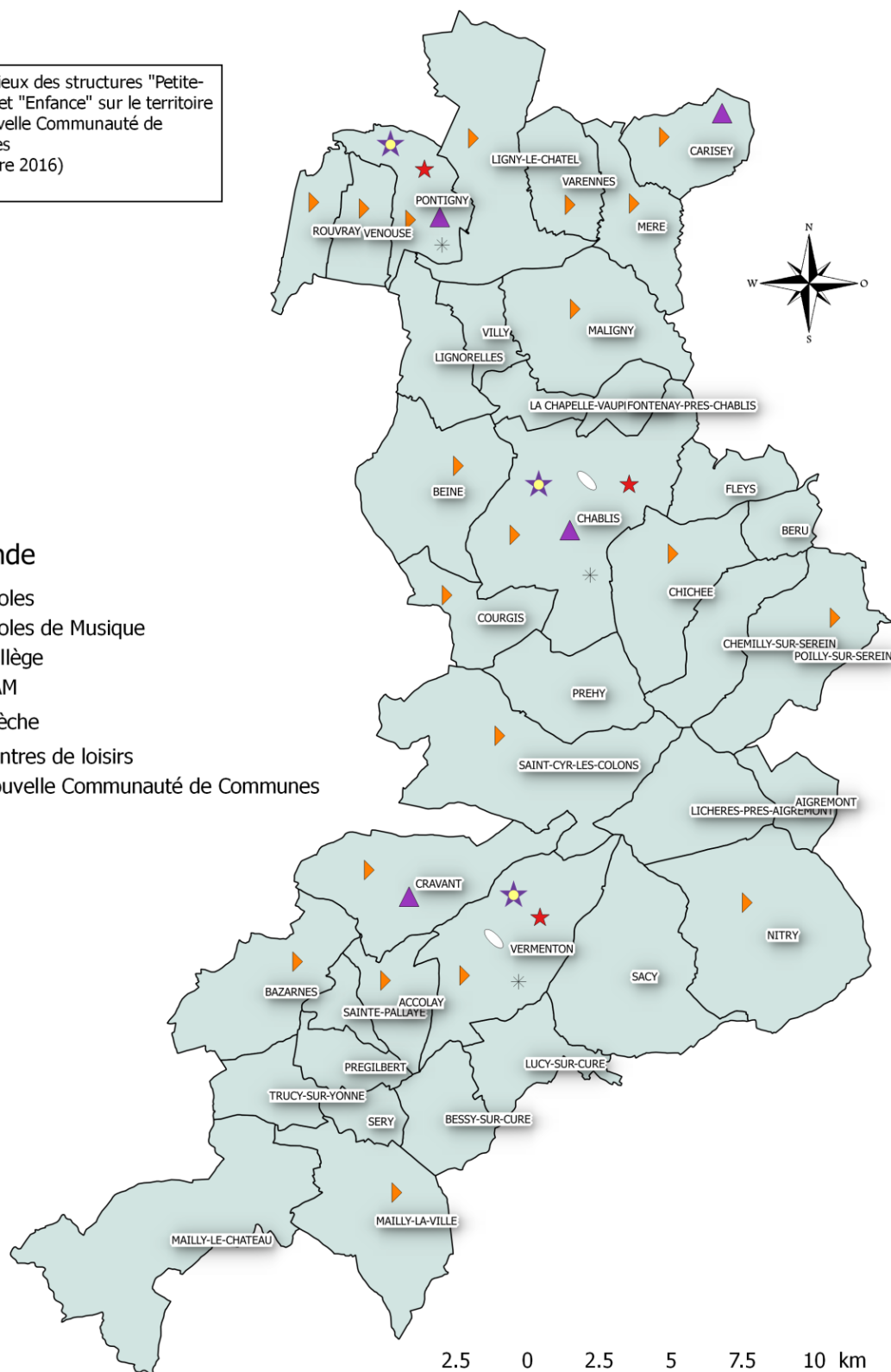
Sur les 36 communes, voici la liste des équipements dédiés à l'enfance :

- 3 crèches
- 3 antennes relais d'assistantes maternelles
- 4 centres de loisirs
- 2 pôles dédiés à la jeunesse

Etat des lieux des structures "Petite-Enfance" et "Enfance" sur le territoire de la nouvelle Communauté de Communes
(Septembre 2016)

Légende

- ▶ Ecoles
- * Ecoles de Musique
- Collège
- ★ RAM
- ☆ Crèche
- ▲ Centres de loisirs
- Nouvelle Communauté de Communes



Source : BD_CARTHO_IGN (c), CCECY, CCPC

La 3cvt se situe à proximité de deux bassins de vie important du département que sont l'Avallonnais et l'Auxerrois. Grâce à un patrimoine naturel et culturel fortement présent, le territoire de la 3CVT représente l'un des grands pôles économiques de la région Bourgogne. Ses infrastructures peuvent et doivent se développer pour être attractives et dynamiques.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES CHABLIS VILLAGES & TERROIRS

2 Rue du Serein – BP 65 – 89800 CHABLIS – 03.86.18.92.48

secretariat.direction@3cvt.fr

<https://www.3cvt.fr/>

1-2 La démarche éducative

La Communauté de Commune souhaite soutenir une politique éducative cohérente, structurée et accessible à tous.

Le projet éducatif de territoire repose sur les valeurs suivantes :

- La solidarité
- L'égalité des chances
- La citoyenneté

Les élus souhaitent mettre en place une politique petite enfance, enfance, jeunesse, adaptée, concertée et participative.

En prenant en compte toutes les mesures suivantes :

- La prise en compte des attentes des familles et de leurs enfants.
- Une politique tarifaire favorisant l'accessibilité des services et permettant une mixité sociale.
- Le choix d'une localisation géographique équilibrée des activités.
- Toute mesure visant à soutenir la parentalité et à favoriser la participation des parents.

Voici les objectifs éducatifs :

- Contribuer à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser les pratiques culturelles, socio-éducatives et sportives.
- Soutenir et valoriser le tissu associatif local

2 Le centre de loisirs de Chablis

L'accueil de loisirs de Chablis a été ouvert en juillet 2010 et était géré par une association (APEJ) jusqu'à la création de la nouvelle Communauté de Communes en 2017.

La Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs a repris l'ensemble des équipements enfance de cette association et depuis trois ans les développe avec par exemple un service de bus gratuit pour accéder plus facilement au centre de loisirs.

Sur les 36 communes, les enfants de 13 communes fréquentent le centre de loisirs de Chablis pendant les périodes des mercredis et des vacances scolaires.



2-1 Fiche signalétique

Le Centre de Loisirs	<i>Dénomination</i>	Centre de Loisirs de Chablis
	<i>Adresse</i>	Pôle Jeunesse, 7 rue du Cantara BP 65 89800 Chablis
	<i>Communication</i>	03 86 42 06 98 / 06 82 25 03 66 direction.alshchablis@3cvt.fr
	<i>Agrément</i>	N° de l'accueil de Chablis (SDJES) : 089ORG0286
Organisation	<i>Période d'ouverture</i>	<p><u>Mercredis</u> : toute l'année</p> <p><u>Petits Séjours</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Automne - Hiver - Printemps <p><u>Grands séjours</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Juillet - 3 semaines en Aout

	<i>Période de fermeture</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Séjour de Noel - 15 jours au mois d'aout
	<i>Les Horaires d'Accueil</i>	<p style="text-align: center;"><u>Journée complètes</u></p> <p style="text-align: center;">7h30-18h30</p> <p style="text-align: center;"><u>Demi-journée avec repas</u></p> <p style="text-align: center;">12h-18h30</p> <p style="text-align: center;">7h30-13h30</p> <p style="text-align: center;"><u>Demi-journée sans repas</u></p> <p style="text-align: center;">7h30-12h</p> <p style="text-align: center;">13h30-18h30</p>
	<i>Répartition des tranches d'âge</i>	<p>Groupe Oursons : 3-5 ans</p> <p>Groupe Pandas : 6-8 ans</p> <p>Groupe Extras : 9-14 ans</p>
	<i>Service de bus</i>	Des transports gratuits sont proposés aux familles pour permettre à tous l'accès au centre de loisirs

Locaux	<i>Rez-de-chaussée</i>	Nous disposons d'un hall d'entrée, d'une salle « Petits », pourvue d'une régie dédiée aux enfants âgés de 3 à 5 ans, de sanitaires, d'une cuisine pédagogique, d'une régie générale et d'un réfectoire
	<i>Etage</i>	Il y a un bureau, une infirmerie, cinq salles d'activités dont une pour les activités manuelles, une pour les jeux de société, une pour les jeux d'imitations et coins permanents, une bibliothèque et une, un peu plus dédiée pour les plus âgés. Il y a également deux régies. Une pour le matériel entamé, une autre pour le matériel neuf.
	<i>Extérieurs</i>	Nous disposons d'un terrain boisé autour de la structure et avons la possibilité d'utiliser les terrains de sport (foot et rugby) ainsi que le gymnase (non attendant) au pôle.

2-2 Publics

L'enfant de 3 à 5 ans :

Constat :

A cet âge-là, l'enfant a des besoins spécifiques.

Il est établi qu'il a beaucoup d'énergie à dépenser et donc un grand besoin de mouvement.

Il se dépense beaucoup et se fatigue aussi très vite. Il doit avoir des moments de repos, de calme, voire de sommeil.

Il a un grand pouvoir d'imagination et ne fait pas encore vraiment la différence entre le réel et l'imaginaire. Il adore qu'on lui lise des histoires, s'en créer (âge de l'ami imaginaire). C'est une manière d'appréhender le monde et de l'affronter sans risque.

Bien qu'il soit encore dans le plaisir immédiat, et qu'il ne se projette pas encore dans le futur, il prend de plus en plus conscience du monde qui l'entoure. A cet âge-là, il est en pleine exploration de ce monde (environnement, matières, corps).

Concernant sa socialisation, il a besoin d'affection. Il commence à être moins dépendant de l'adulte mais a besoin de ses repères affectifs. D'ailleurs, il joue beaucoup à imiter les grands (dînette par exemple). Lors de ces jeux d'imitation, bien qu'il soit avec les autres enfants de son âge, il ne joue pas vraiment avec eux, il joue "à côté d'eux". En effet, il est encore très autocentré.

Besoins et intérêts :

• Plan affectif :

- Rupture avec la famille difficile
- Besoin de relations privilégiées, rassurantes
- Cadre clair et net
- Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs
- Besoin de rituel (activités, histoires, temps calmes à heures fixes)
- Sentiments : Difficulté à gérer ses émotions

• Plan Intellectuel :

- Acquisition du langage
- Ne sait pas lire

- Découverte du monde
- Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets les « pourquoi » ?
- Construire et déconstruire

- Plan social

- Premiers contacts avec la vie de groupe pour certains enfants
- Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation
- Besoin de s'affirmer par le "non"
- Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes
- Grand sens de la propriété (ne prête pas, c'est à moi)
- Dépendance vis à vis de l'adulte
- Peu de différences entre filles et garçons
- Jeux d'imitation

- Plan Physique

- Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps (motricité, sensations et éveil des sens)
- Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements (non dissociation buste-jambe, gauche-droite)
- Vite fatigué : besoin de sommeil

L'enfant de 6 à 14 ans :

Constat :

De 6 à 9 ans, l'enfant a de meilleures capacités à se concentrer, bien qu'il soit encore très turbulent et a tendance encore à se disperser, il aime particulièrement les jeux collectifs et de compétitions.
Il est curieux, à une grande soif d'apprendre et participe activement à de nouvelles activités qu'on lui propose. A de l'énergie pour faire des apprentissages (meilleure capacité de réflexion, concentration)

C'est l'âge de raison, il prend davantage conscience du monde qui l'entoure et pose beaucoup de questions sur celui-ci.
Au niveau social, il aime être avec ses amis, aime jouer avec ceux du même sexe que lui. Concernant ses parents, il est encore dépendant affectivement mais gère mieux les séparations.
Bien qu'il gère mieux ses émotions, il est très sensible à l'injustice.

A partir de 10 ans, de nombreuses modifications commencent :
Le jeune est plus mûr. Sa personnalité s'affirme et il se détache progressivement de ses parents. Il a besoin d'autres références adultes.
Dans ses relations sociales, il a besoin de faire partie d'une bande, d'un groupe. Il est à la recherche des autres et renoue les liens avec les jeunes de l'autre sexe.
Il se préoccupe du regard de l'autre, est soucieux de ce qu'on pense de lui. Il ne faudra donc pas le mettre en trop grandes difficultés.
Bien qu'il ait un grand besoin des autres, il a aussi besoin d'avoir des moments de solitude.

Besoins et intérêts :

• Plan affectif

- La personnalité s'affirme (opposition avec l'adulte, essaie de braver l'interdit parental, bêtises multiples)
- Essaie de se donner une morale (maîtrise du non)
- Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer
- Besoin d'affection
- Besoin de copains, vie de groupe
- Capacités de coopération et de discussions

- Plan Intellectuel

- Explorer
- Rêver, mémoriser
- Perfectionner ses aptitudes
- Âge des principales acquisitions
- Recherche de savoir
- Indépendant pendant le jeu
- Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture
- Découverte du monde (curiosité de leur vie), découverte de la vie, de la mort aussi
- Possibilité d'incorporer plus de règles pendant les jeux

- Plan social

- Importance grandissante du groupe, ou de la bande
- Faire pour les autres, aider
- Besoin de se raconter des histoires
- L'amitié : meilleur ami
- Sens des responsabilités
- Intérêt pour l'environnement
- Distinction garçon/fille
- Parents ne sont plus les seules références

- Plan Physique

- Manipuler, coordonner
- Maîtrise du corps
- Maîtrise de l'esprit
- Besoin de se dépenser
- Se fatiguent vite et récupèrent vite
- Besoin de dormir

2-3 L'accueil de l'enfant porteur de handicap

Lieu de socialisation et d'apprentissage, le centre de loisirs accueille les enfants en situation de handicap. Chaque situation doit être anticipée.

Le directeur recevra les parents pour que ces derniers expliquent ce dont a besoin leur enfant.

Les consignes seront notées, les raisons seront expliquées aux animateurs afin qu'elles aient du sens.

Les attentes des parents

Les parents doivent pouvoir laisser leur enfant en toute confiance. Ils doivent savoir que leurs conseils sont pris en compte, que leur enfant est en sécurité physique, morale et affective.

Il est important également que les parents aient la certitude que leur enfant se sente bien, qu'il prend du plaisir et qu'il vit des "aventures" qui le feront progresser avec les autres enfants accueillis.

Les besoins des enfants

L'enfant handicapé a les mêmes attentes que tout autre enfant accueilli sur la structure. Il souhaite partager des moments de vacances comme tous les autres, vivre des activités où ses capacités seront respectées, qu'on ne se moque pas et qu'il prenne du plaisir tout simplement.

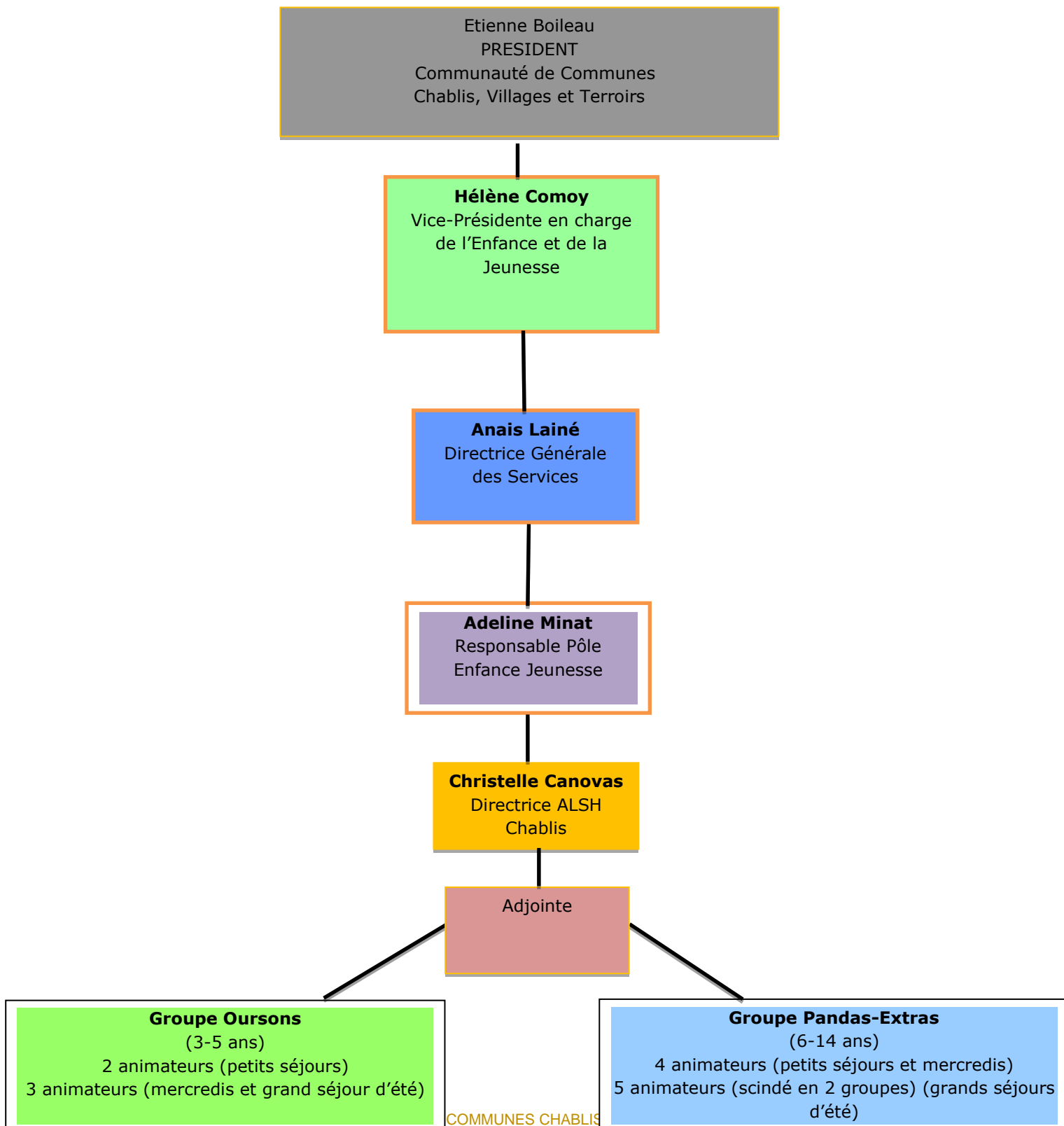
L'enfant souhaite élargir le champ de ses expériences dans un milieu qui l'aide à mieux se connaître. En venant au centre de loisirs, l'enfant va pouvoir ressentir une palette de sensations et d'émotions variées, qu'il n'a pas l'habitude d'explorer dans sa vie quotidienne.

Le comportement de l'équipe vis-à-vis de l'enfant

L'équipe devra dédramatiser mais ne pas banaliser. Elle devra considérer l'enfant comme les autres. L'animateur devra être juste, prendre en compte ses besoins spécifiques mais ne pas le surprotéger. Attention à veiller à ses rythmes et à ce qu'il ait des repères. Il est important de nommer un référent au sein de l'équipe, pour lui apporter une sécurité.

2-4 L'équipe pédagogique

Organigramme, rôle et missions



Le directeur

Le directeur assure la responsabilité de son service en étroite collaboration avec la responsable pôle enfance jeunesse de la communauté de communes sur le plan pédagogique, éducatif et administratif.

Le directeur est également responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires, du fonctionnement de la structure, de l'organisation de l'accueil des enfants et de leurs familles et enfin de l'application du PEDT. Il est garant du fonctionnement de sa structure auprès de l'organisme de tutelle (Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)

La directrice adjointe

Sous l'autorité du directeur, la directrice adjointe participe à l'élaboration des objectifs pédagogiques et à leur mise en œuvre. Elle encadre les équipes d'animation et supervise les opérations quotidiennes. Elle applique et fait appliquer la réglementation, tout en veillant au respect des politiques internes.

La directrice adjointe assume la totalité des missions dévolues à la directrice en cas d'absence de cette dernière.

Les animateurs

Les animateurs assurent l'accueil des enfants, leur sécurité physique, morale et affective.

Ils accueillent et rassurent les familles quant à la transition entre le milieu familial et la vie en collectivité.

Ils animent au quotidien les groupes d'enfants en collaboration avec leurs collègues.

Ils sont sous la responsabilité de leur directeur et la responsable des politiques éducatives territoriales. Ils ont le devoir de mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure.

Les animateurs stagiaires

Les stagiaires seront évalués sur la durée des 14 jours mais feront la totalité du séjour. Ils seront entendus au début du séjour afin de faire part de leurs attentes. Ils seront guidés par leurs référents et le directeur adjoint. Au bout d'une semaine, nous ferons (directeurs, référents) un point sur leur évolution et restituerons avec le stagiaire les points à travailler davantage.

2-5 La Journée type

Accueil (7H30-9H30) : Coins permanents. Les enfants peuvent se diriger vers les salles et groupes d'âges qu'ils souhaitent.

Activités (9H30-11H30) : Appel, présentation des activités, jeux collectifs, de coopération, jeux extérieurs.

Avant repas : Rangement des salles, Petits jeux informels extérieurs, lavage des mains, déplacement vers la restauration

Repas des Oursons : 11h45-12h30

Repas des +6 ans : 12h15-13h15

Temps calme : Temps calme des oursons.

Activités (15h-16h45) : Appel et activités différentes par animateur en lien avec le thème.

Gouter : 16h45-17h

Départ (17h-18h30) : Coins permanents, départ des enfants. Même système que le matin, possibilité d'évoluer pour les enfants sur différents espaces

Pour les vacances, quelques changements comme l'activité sur les thèmes le matin et les jeux l'après-midi (« effectif »)

2-6 Communication aux familles

En tant que structure s'inscrivant dans une démarche de coéducation, la famille est une partenaire essentielle à la réussite de notre démarche éducative.

Les familles auront à disposition plusieurs moyens de communications d'informations.

- Elles ont la possibilité de consulter le site de la Communauté de Communes où figurent toutes les informations relatives à l'inscription de leurs enfants.
- Elles ont la possibilité de consulter sur le site facebook de la Communauté de Communes « Chablis Villages et Terroirs – Communauté de Communes »
- Les familles seront accueillies par la direction pour procéder à l'inscription de leurs enfants et prendre connaissance du projet de structure.
- Elles auront à chaque moment la possibilité d'inscrire leurs enfants via le portail famille de chaque structure. Si elles rencontrent des difficultés à inscrire leurs enfants, le directeur ou l'adjoint de chaque structure est joignable tous les jours pour les guider.
- Avant chaque début de séjour (1 mois avant le début des vacances), elles recevront un mail de la Communauté de Communes les informant de l'ouverture du portail famille pour procéder aux demandes de pré-inscription.

Dans la structure

- Le présent projet pédagogique sera mis à disposition des parents à l'accueil.
- Les familles auront un cahier de transmission disponible à l'accueil.
Celui-ci permettra aux parents de pouvoir y indiquer des changements concernant le départ de leurs enfants, de déposer une réclamation, de formuler des demandes particulières ou d'indiquer toute information utile lorsque le directeur est absent. Ainsi, le soir, les familles auront une réponse quant à leurs attentes.
- L'équipe sera disponible et avenante à l'égard des familles.
- L'équipe prêtera une oreille attentive quant à leurs éventuelles difficultés.
- L'équipe travaillera en collaboration avec le multi accueil Arc en ciel et le RAM, susceptible d'avoir accueilli les enfants avant le centre de loisirs pour favoriser la confiance des familles et renforcer la continuité éducative.
- Les réalisations des enfants seront valorisées dans la structure
- L'équipe donnera les informations principales (bien mangé, bien dormi) sur le déroulement de la journée des plus petits.
- En organisant des moments privilégiés parents / équipes / enfants (goûter, apéritif dînatoire, grands jeux)

Tout ce qui est mis en place avec les familles est très important pour le bon fonctionnement de la structure. Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, en reconnaissant leur rôle de parents dans l'éducation de leur enfant.

3 Les orientations Pédagogiques et évaluations

3-1 Les Orientations

- Objectifs pédagogiques
- Objectifs opérationnels
- Moyens
- Fréquence

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS	FREQUENCE	EVALUATION
L'accès de tous aux arts, à la culture et au sport	Pratiquer des activités manuelles	<p>Proposer un panel varié en utilisant de nombreuses techniques différentes</p> <p>En permettant aux enfants de découvrir de nombreux artistes, soit par les activités proposées, soit par l'intervention de ces derniers</p>	<p>Au moins 5 techniques différentes seront utilisées</p> <p>Au moins 1 intervenant viendra faire un atelier par an sur la structure</p> <p>Au moins une activité autour d'un artiste sera proposé aux enfants</p>	<p>Fiches activités</p> <p>Réunions d'équipes</p>
	Favoriser l'expression artistique et développer la culture scientifique et technique	<p>Les enfants peuvent lors des mercredis se rendre à leurs de musique (même locaux)</p> <p>Mise en place régulière de jeux de théâtre, d'expression corporelle</p> <p>Proposer des ateliers scientifiques et « remue-ménages »</p>	<p>Au moins 2 fois par an, 1 animateur proposera des activités autour de l'expression scénique</p> <p>Au moins 2 fois par an, 1 animateur proposera des activités autour de la science.</p>	<p>Fiches activités</p> <p>Fiches activités</p>

	Favoriser la pratique sportive	<p>Organiser des sorties et des échanges inter-centre autour de différents sports</p> <p>Lors des mercredis, permettre aux enfants inscrits aux Multisport d'y participer en les emmenant.</p> <p>En faisant intervenir des éducateurs sportifs pour faire des initiations sportives</p>	<p>Au moins 3 échanges autour du sport pendant les vacances auront lieu avec d'autres structures de loisirs</p> <p>Chaque mercredi, une personne accompagne les enfants aux Multisport</p> <p>Au moins 1 fois par an, nous ferons intervenir un éducateur sportif pour découvrir une nouvelle pratique</p>	<p>Réunions d'équipes</p> <p>Réunions d'équipes</p>
L'ouverture au monde et à la société	Favoriser le fonctionnement démocratique	<p>Mettre en place des temps de médiation pour régler un conflit sans violence</p> <p>A travers différents projets, des débats sociétaux seront proposés</p> <p>Laisser les enfants être acteur de leurs loisirs en les laissant choisir le plus possible leurs activités</p>	<p>Dès que cela le nécessite.</p> <p>Au moins 1 fois par an, un débat sera proposé aux enfants. Plusieurs sujets leur seront soumis afin qu'ils se l'approprient.</p> <p>Au moins 2 fois par semaine pendant les séjours, les enfants choisiront leurs activités de l'après-midi et 1 mercredi par mois.</p>	<p>Conseils d'enfants</p> <p>Fiches activités</p> <p>Conseils d'enfants</p>
	Développer l'apprentissage du vivre ensemble	<p>Mettre en place avec les enfants des règles de vie communes</p>	<p>A chaque début de séjour, remettre en place avec enfants les règles de fonctionnement. Dès que les règles sont dépassées, faire un rappel de ce qui a été décidé tous ensemble</p>	<p>Conseils d'enfants</p>

		<p>Instaurer des temps d'écoute, de concertation, de bilan lors des différents temps calmes de la journée</p> <p>Organiser des jeux collectifs et de collaboration.</p>	<p>Avant le gouter, un bilan de la journée sera fait entre enfants et animateurs.</p> <p>Chaque jour</p>	<p>Conseils d'enfants</p> <p>Fiches activités</p>
	<p>Développer les notions de solidarité</p>	<p>Organiser des partenariats avec des associations humanitaires</p> <p>Créer un arbre à partage pour tous les usagers du pôle jeunesse.</p>	<p>Au moins 1 fois par an</p>	<p>Réunions d'équipe</p> <p>Réunions d'équipe + fiches activités</p>
	<p>Prendre conscience des enjeux environnementaux et écologiques</p>	<p>Activités régulières sur l'environnement (arbres, fleur, éléments, oiseaux, saisons...)</p> <p>Mettre en valeur notre hôtel à insectes</p> <p>Sorties liées à la nature</p> <p>Intervention dans la nature de professionnels (LPO, gardes forestiers)</p> <p><u>Développer le réemploi des matières</u></p>	<p>A chaque séjour ou à entre chaque session les mercredis, une activité sera proposée sur le fonctionnement de la planète et de l'écosystème.</p> <p>Au moins 2 sorties dans l'année.</p> <p>Au moins 1 fois dans l'année</p>	<p>Fiches activités</p> <p>Fiches activités</p> <p>Fiches d'activités</p> <p>Réunions d'équipes</p>

		<p>Fabriquer nous-même nos produits d’entretien, pâte à modeler</p> <p>Utiliser des produits de saisons pour les ateliers cuisine</p> <p>Peser nos déchets alimentaires</p> <p>Organiser des actions « nettoyons la nature »</p> <p>Travailler avec l’association BAOBAB 89</p> <p>Mise en avant du respect de la consommation d’eau et d’électricité par le biais des règles de vie</p>	<p>Au moins 1 fois par groupe par an</p> <p>A chaque atelier</p> <p>Tous les jours</p> <p>A chaque séjour</p> <p>1 fois par an</p> <p>Rappel tout au long de l’année</p>	<p>Fiches activités</p> <p>Fiches activités</p> <p>Réunion d’équipes</p> <p>Réunion d’équipe</p> <p>Réunion d’équipe</p> <p>Conseil d’enfants</p>
<p>Travailler à l’éducation partagée</p>	<p>Favoriser la relation aux familles</p>	<p>Mettre à disposition des parents le projet pédagogique dans l’accueil ainsi que l’envoyer par mail</p> <p>Mettre à disposition un cahier de transmission à l’accueil</p> <p>Afficher les plannings de chaque groupe d’enfant à l’accueil</p>	<p>Chaque nouvelle inscription</p> <p>Tout le temps</p> <p>Tout le temps</p>	<p>La communication avec les familles</p> <p>La communication avec les familles</p>

		<p>Organiser des moments privilégiés entre équipes/ parents/enfants sous la forme « d'apéro dînatoire », spectacles de fin de séjour, ateliers d'intervenants.</p> <p>Communiquer sur les activités</p> <p>Etre avenant et communiquer concernant la journée de leur enfant.</p>	<p>1 fois par an</p> <p>Lorsque les parents viennent chercher leur enfant</p> <p>Chaque jour d'accueil</p>	<p>La communication avec les familles</p> <p>La communication avec les familles + les enfants</p> <p>La communication avec les familles + les enfants</p> <p>La communication avec les familles</p>
	Valoriser et accompagner la fonction parentale	<p>Prêter une oreille attentive avec les familles en difficultés</p> <p>Les guider autant que faire se peut vers les services en adéquation à leurs problématiques.</p>	A chaque fois que cela doit être nécessaire	<p>La communication avec les familles</p> <p>La communication avec les familles</p>
		Collaborer avec le multi-	A chaque fois que cela doit être	

	Développer les liens entre les acteurs éducatifs	accueil Arc en ciel et le RAP de secteur susceptible d'avoir accueilli les enfants avant leur arrivée au centre Organiser des échanges avec d'autres centres de loisirs	nécessaire Au moins 1 échange par an avec 2 centres de loisirs différents	Réunion d'équipe Réunion d'équipe
--	---	--	--	--

Evaluation

L'évaluation est mesurable de différentes manières.

La « fiche activité »

Celle-ci à disposition des animateurs (annexe 4). Elle y a une partie qui permettra de mesurer quantitativement et qualitativement l'activité menée par l'animateur. Cette fiche lui permet également de faire un retour sur les améliorations à apporter.

En conservant les fiches de chacun, chaque animateur peut voir quelles ont été les difficultés rencontrées, le matériel approprié, les remarques qui aident à mieux la mener une fois prochaine.

La réunion d'équipe (voir détail annexe 1)

Les conseils d'enfants.

Ils sont indispensables. Ils permettent que les enfants s'expriment sur leur contentement ou déception vis-à-vis d'une activité, d'une sortie, de la vie de groupe ou encore des règles de vie.

La communication avec les familles.

Un sondage peut être prévue par l'organisateur afin de voir si l'accueil des enfants est adapté avec les souhaits des familles.

Les animateurs peuvent également communiquer sur les projets en cours et par de petites astuces voir si les parents sont réceptifs (ex : mettre à disposition les recettes de cuisine et voir combien en ont pris, organiser des lieux d'exposition à l'accueil et noter combien s'arrête pour regarder...)

Les enfants.

Est-ce-que les enfants vont vouloir montrer à leurs parents ce qu'ils ont fait ? combien d'enfants ?

Afin de mesurer l'engouement des enfants, l'équipe peut également organiser un jeu (quizz par exemple) de fin de projet qui mets en lumière toutes les notions vues lors du séjour.

3-2 La démarche pédagogique dans la vie quotidienne

Que se passe-t-il dans un centre de loisirs à part des activités ?

- Les règles de vie

Les règles de vie sont définies par les enfants et les équipes et sont un contrat de confiance entre eux. Elles sont primordiales pour définir un cadre, elles permettent des notions de respect entre les usagers et les équipes. Grâce à elles, les enfants connaissent leurs droits mais également leurs devoirs.

C'est par celle-ci que l'enfant apprend la vie en société, ses contraintes, ses choix de faire ou pas.

Imposer un loisir est-il encore un loisir ?

- L'enfant acteur de ses loisirs

L'enfant doit avoir la possibilité de choisir ce qu'il veut faire. Il pourra proposer ses envies, projets à l'équipe qui devra prendre en compte ses souhaits et l'aider à aller au bout.

Il pourra aussi à certains moments de la journée choisir de ne rien faire si c'est ce qu'il veut.

Chaque enfant doit être pris en compte comme individu et doit être entendu par l'équipe. C'est ainsi qu'il s'investira dans ses loisirs.

Qu'apporte le centre de loisirs à un enfant ?

- L'autonomie / Responsabilité

L'autonomie de l'enfant se développe dans chaque acte de sa vie et l'aide à se construire.

Les animateurs aideront les enfants à être plus autonome en leur donnant de petites responsabilités en fonction des capacités de chacun.

Si certains enfants souhaitent davantage de responsabilités, les animateurs les soutiendront, tout en veillant à ne pas les mettre en situation d'échec.

L'autonomie peut être acquise plus ou moins vite en fonction des enfants, l'équipe doit respecter les rythmes de chacun et encourager les enfants dans leurs efforts et leurs prises d'initiatives.

- **Respect des rythmes**

L'enfant qui vient au centre de loisirs est avant tout en vacances ou en période de repos. Les équipes devront donc être vigilantes quant au respect des rythmes biologiques.

Un petit ou un grand n'auront pas les mêmes rythmes, pas le même temps de concentration sur une activité. Tout cela doit pouvoir être pris en compte par les équipes.

La journée sera ponctuée par des temps de repos, d'activités calmes ou d'activités plus actives, savoir quels moments de la journée sont les plus accidentogène ? C'est ainsi que leur sécurité physique, morale ou affective sera garantie.

3-3 Les activités

- **Activités formelles :**

L'activité est le moyen d'atteindre un but. Elle est en relation directe avec le projet de la structure ou des enfants.

Elle ne doit pas être imposée, les enfants doivent y adhérer.

Pour cela, chaque animateur dans chaque tranche d'âge propose une activité différente en lien avec le thème. L'enfant peut ainsi avoir le choix de s'inscrire. Lorsque l'enfant s'est engagé, il va au bout de son activité.

L'activité formelle peut être artistique, scientifique, sportive, environnementale, de découverte (patrimoine) ou à visée citoyenne.

- **Activités non formelles :**

Il est indispensable de laisser à l'enfant des temps où aucune activité cadrée ne lui est imposée.

Lors de ces temps, les enfants sont libres d'évoluer dans le centre ou en extérieur et de pratiquer les activités qu'ils souhaitent.

Cependant, si, au cours de ces temps, les animateurs ne devront pas imposer aux enfants d'activité cadrée, ils devront néanmoins proposer et jouer à des jeux, des défis, des activités avec ceux qui le souhaiteraient, ou qui s'ennuieraient. Ils devront également rester vigilants quant à leur bon déroulement.

3-4 Les sorties et les camps

Sorties

Il est primordial que les enfants et leurs familles comprennent qu'ils ne choisissent pas une sortie « clé en main » mais bien un outil leur permettant de **découvrir un territoire, un patrimoine naturel et culturel au travers d'activités innovantes.**

De leur côté, les animateurs devront :

- **Préparer l'activité « sortie » avec les enfants.**

Il est important que les enfants ne soient pas « lâchés » sur une activité sans savoir ce qu'ils vont y faire. Elles ont en générale un lien direct avec le projet de structure et sont un outil pour atteindre nos objectifs. Il faut également pouvoir les préparer afin de les responsabiliser sur les risques éventuels de certaines pratiques.

- **Respecter les capacités de chacun.**

Chaque enfant a son propre rythme, à ses propres capacités et sa propre autonomie. Les enfants ne seront en aucun cas contraints de faire une activité où ils ne sont pas à l'aise. Les animateurs devront être à l'écoute des enfants dont ils ont la responsabilité.

Camps

Des camps et mini-camps sont organisés pour les enfants âgés de 6 à 14 ans (par tranche d'âge). Ils sont organisés dans une démarche de projet et non de consommation.

Même si la réservation de l'hébergement et des activités sont faites en amont, les enfants devront préparer toute la vie du camp sur place.

Objectifs visés :

- Favoriser le vivre ensemble

La vie en collectivité est une expérience indispensable pour apprendre à écouter les autres, à se mettre en retrait quand il faut, à prendre des décisions à plusieurs. Elle permet la tolérance.

- Rompre avec le quotidien

Les jeunes sont en période de vacances et de repos. Il est important de leur laisser le temps de ne rien faire, de flâner entre eux s'ils le souhaitent.

Les camps seront organisés de façon à permettre aux jeunes d'avoir des temps importants de détente où rien ne leur sera imposé, à part les tâches de la vie quotidienne et des activités formelles organisées.

Annexes

1 Réunion d'équipe, préparation et évaluation

Eté

Deux réunions de préparation sont organisées.

La première dans un but de :

- Rencontre (les animateurs sont des étudiants)
- Expliquer l'organisation
- Visiter les locaux
- Travailler autour du projet pédagogique
- Faire la liste de matériel manquant
- Commencer une réflexion tous ensemble autour du thème.

La deuxième permet de :

- Finaliser les plannings (Tout en sachant que le planning fait n'est pas figé et pourra être modifié à partir de plusieurs facteurs tels que la météo, les souhaits des enfants...)
- Préparer ses salles.

Tous les jeudis soir, une réunion est prévue.

Elle permet d'évaluer :

- La participation des enfants
- De vérifier si les objectifs fixés sont atteints
- De juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs fixés.
- Discuter des difficultés rencontrées, les points à améliorer dans le fonctionnement de la structure.
- Préparer la semaine suivante, notamment au niveau des effectifs et des sorties s'il y en a.

Les enfants feront également le point avec leurs animateurs pour recueillir leur ressenti.

En fin de séjour, **un bilan** est fait entre tous les acteurs (directeurs, animateurs et personnel de service).

Petits séjours vacances

Une réunion de préparation est organisée 15 jours avant le début du séjour.

Elle permet :

- Expliquer l'organisation aux nouveaux animateurs s'il y en a
- Visiter les locaux
- Faire la liste de matériel manquant
- Commencer une réflexion tous ensemble autour du thème.

Les feuilles d'appels sont remises. Ensuite Les équipes se scindent et travaillent en fonction de leur groupe d'âge.

Tous les vendredis soir, une réunion de fin de semaine est organisée pour faire un **bilan** de la semaine écoulée et de préparer la semaine suivante.

Mercredis

Concernant les mercredis, l'organisation est différente.

Les animateurs sont permanents. Ils occupent tous des postes dans l'éducation autre et ne peuvent donc pas faire de réunions.

Suite à ces données, le directeur envoie un mail aux animateurs tous les mardis pour :


- Donner les dernières informations dont ils pourraient avoir besoin ;
- Faire des rappels concernant l'organisation de la journée.

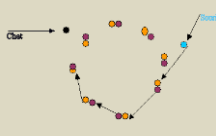
27

Les animateurs envoient de leur côté les plannings et donnent leur avis concernant les propos du directeur.

2 Fiche activités

Période	Domaine d'activité (scientifique, artistique, coopération, extérieur, grand jeux, nature, etc.)
----------------	--

Titre de l'activité :	
Objectif(s) Pédagogique(s) <i>(Dans quel but ?, Dans quel Intérêt ? Pourquoi ?/ Quels savoirs souhaitez-vous que les enfants puissent acquérir ?</i>	<i>(Plusieurs choix possibles, liste non-exhaustive)</i> <input type="checkbox"/> Favoriser le vivre ensemble <input type="checkbox"/> Développer l'autonomie <input type="checkbox"/> Développer la coordination des mouvements <input type="checkbox"/> Découverte des autres <input type="checkbox"/> Développer la confiance en soi <input type="checkbox"/> Favoriser l'esprit d'équipe, l'entraide & la coopération <input type="checkbox"/> Acquérir un savoir artistique / Scientifique / Sportif <input type="checkbox"/> Acquérir une certaine rapidité de réaction <input type="checkbox"/> Acquérir le sens de l'observation, travail sur la mémoire (visuelle, sonore...) <input type="checkbox"/> Autres :
Tranche d'âge	<input type="checkbox"/> 4 / 6 ans <input type="checkbox"/> 7 / 10 ans <input type="checkbox"/> 11 / 13 ans
Déroulement De l'activité en quelques mots... <i>(étape par étape; finalité d'activité : à quoi va aboutir l'activité ? le but du jeu ? fabulation utilisée ? Quelle Accroche ?)</i>	
	
Espace utilisé	A- <input type="checkbox"/> Extérieur <input type="checkbox"/> Intérieur d'activité B- <input type="checkbox"/> Dans un lieu assez grand <input type="checkbox"/> Il faut aménager l'espace pour ce type
Matériel nécessaire et préparation de l'espace d'activité	

<p>Schéma de l'espace (si jeu extérieur, schéma dessiné comprenant l'espace, les joueurs, ou placement des enfants pdt l'activité...)</p> 	
<p>Comment présentez-vous cette activité ? (Avec quel support ? Prototype ? Fabulation ?)</p>	<p><input type="checkbox"/> Fabulation (histoire racontée en rapport avec le thème de l'activité) <input type="checkbox"/> Prototype de l'activité (si act.manuelle, il est judicieux de prévoir un prototype à montrer aux enfants) <input type="checkbox"/> Planning (détail des séances expliqué aux enfants sous forme de planning par ex) <input type="checkbox"/> Autres :</p>
<p>Valorisation de l'activité (Connaître le ressenti des enfants, savoir si les objectifs sont atteints, comment mettre en valeur l'activité et avec quels moyens ?)</p>	<p><input type="checkbox"/> Sondage auprès des enfants lors d'un conseil d'enfants (connaître leur ressenti) <input type="checkbox"/> Valorisation de l'activité sous forme d'exposition <input type="checkbox"/> Réserver un espace dédié pour l'exposition des chefs d'œuvre <input type="checkbox"/> Réutilisation de cette activité dans le cadre d'un jeu <input type="checkbox"/> Mise en valeur de la production : Comment ? <input type="checkbox"/> Autres :</p>

Activité menée par

Réussite de l'activité
 20 % 50% 80% 100 %

Conseils et éléments à ajouter pour améliorer cette activité :

3 Responsabilité des équipes

Les règles énoncées ci-dessous ne sont pas seulement une obligation mais une nécessité pour une relation de confiance avec les enfants et leurs familles.

C'est aussi une condition pour assurer la continuité éducative. Celle-ci s'appuie sur des valeurs communes de respect de l'autre, de respect des besoins de l'enfant, de règles de vie collectives et de bienveillance.

Chaque animateur qui encadre les enfants doit :

30

- Connaître l'organisateur de la structure.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure.
- Assurer en toute circonstance la sécurité des enfants par une surveillance active et permanente.
- Etre à l'écoute des enfants.
- Garantir une bonne communication avec les parents.
- Bannir toute familiarité avec les enfants. Pas d'attitude ambiguë (cadeaux, échange de numéro de téléphone...). Attention au langage employé.
- Respect de la dignité (ne pas donner de surnom, pas de moquerie, pas de jugement de valeur sur l'enfant ou son entourage).
- S'assurer de la pertinence des activités (formelles et informelles) proposées (musique diffusée inadéquate, trop forte, vidéo au contenu inadaptée, jeux ne tenant pas compte des capacités et de l'âge...).
- Avoir une tenue vestimentaire adaptée et décente. Il faut pouvoir jouer, courir... (pas de talons, jupe trop courte...).
- Ne pas fumer, ni vapoter dans l'enceinte (intérieur et extérieur) de la structure.
- Faire attention à l'usage du portable. Utilisé pour les mauvaises raisons, il perturbe le fonctionnement de la structure et a un impact sur la surveillance des enfants.
- Respecter les principes de laïcité et de neutralité en s'abstenant de tout prosélytisme avec les enfants.
- Se rapprocher des directeurs lorsqu'il peut y avoir de grandes difficultés face au comportement inadapté d'un enfant. Afin éviter une réaction inappropriée et excessive de l'adulte encadrant (punition abusive, humiliante).

L'équipe est soumise aux obligations de réserve et de discrétion professionnelle. Il convient d'appliquer ces règles avec discernement et bon sens en fonction des situations particulières.

Le comportement des adultes qui encadrent les enfants doit être cohérent avec les finalités éducatives des activités.

Etre animateur, c'est aussi, s'investir au sein d'une équipe. L'animateur doit veiller à entretenir de bonnes relations avec ses collègues et tous les adultes qui participent à la vie de la structure.

31

Pour cela il faut :

- ✓ Etre ponctuel
- ✓ Ne pas quitter son lieu de travail avant l'heure prévue
- ✓ S'engager à participer aux réunions prévues
- ✓ Respecter les lieux partagés et le matériel mis à disposition
- ✓ Prévenir un collègue quand on prend une pause
- ✓ S'interdire tout conflit entre animateur au sein de la structure

Chaque animateur a le droit de [Voir la circulaire B8 n°2158 du 5 mai 2008 relative à la protection fonctionnelle des agents publics de l'État](#)

- ✓ Jouir de sa liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique ou religieuse (attention, elle ne doit pas rentrer dans le centre de loisirs)
- ✓ Droit de grève.
- ✓ Droit syndical.
- ✓ Droit à la formation
- ✓ Le droit à la protection de la santé
- ✓ (Rémunération après service fait)
- ✓ Droit à la protection juridique

4 Règles d'hygiène en cuisine

Personnel de service :

Il est garant de l'hygiène alimentaire.

Tenue vestimentaire

- Blouse manches longues et propre.
- Coiffe englobant l'ensemble de la chevelure (fortement conseillée)
- Bijoux interdits sauf alliance tolérée
- Chaussures réservées à l'usage en cuisine
-

Règles d'hygiène élémentaires

- Se laver les mains régulièrement, tout particulièrement à la sortie des toilettes ou après la manipulation de surfaces sales (poubelles, vaisselles sales...)

Etat de santé

- En cas d'infection (ORL, respiratoire...), porter un masque, changé aussi souvent que nécessaire.
- En cas de blessure et lésion de la peau au niveau des mains, la personne doit porter des gants.

Prise de température

- Réfrigérateur avant le service (entre 0° et 4°)
- Denrées froides au service (entre 0° et 10°)
- Denrées chaudes au service (supérieur à 63°)

Repas témoins

- Il n'est pas nécessaire de conserver un échantillon quand les repas viennent du prestataire, cependant, lorsque les animateurs feront une activité cuisine avec les enfants, ils conserveront un échantillon pendant 5 jours entre 0° et 3°

Marche en avant

- Faire un circuit séparé entre la préparation des denrées, leur consommation et l'évacuation des déchets.